

Note synthétique sur CFU 2024 : BP2024**DEPENSES En fonctionnement :****Budget Voté**

Chapitre 011 Charges à caractère général	227 026.85 €	176 501.83 €
- Eau, électricité, chauffage, combustible,		
- Fournitures scolaires, administratives et diverses,		
- Entretien des bâtiments et de la voirie, maintenance matériel communal, etc.,		
- Primes d'assurances,		
- Fêtes et cérémonies,		
- Gardiennage forêt, impôts et taxes....		

Chapitre 012 Charges de personnel	138 502.50 €	116 038.02 €
- Rémunération du personnel ; Cotisations URSSAF, retraites et divers...		

Chapitre 014 Atténuation de produits	54 904.00 €	50 133.00 €
---	--------------------	--------------------

- Reversement au FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources), Fonds de péréquation des ressources intercommunales

Chapitre 65 Charges de gestion courante	68 081.20 €	56 576.53 €
--	--------------------	--------------------

- Indemnités d'élus,
- Service incendie, SICECO, CVO, Subventions aux associations

Chapitre 66 Charges financières et exceptionnelles	4 719.50 €	4 719.50 €
---	-------------------	-------------------

- Intérêts des emprunts

Chapitre 67 Charges exceptionnelles	2 000.00 €	0.00 €
--	-------------------	---------------

- Remboursements divers, titres annulés, majorations, etc.

Chapitre 023 Virement à la section d'investissement	108 386.64 €	108 386.64 €
--	---------------------	---------------------

Chapitre 042 opérations d'ordre entre section (Amortissements)...	6 063.53 €	6 063.53 €
--	-------------------	-------------------

RECETTES En fonctionnement : Les dépenses de fonctionnement sont financées par des recettes de fonctionnement constituées essentiellement de dotations et de participations de l'Etat (dont la baisse significative est déjà amorcée et va se poursuivre dans les années à venir), ainsi que des impôts et taxes communales, de recettes diverses tels que les produits forestiers, les revenus de la salle des fêtes, le bail de chasse, les baux ruraux, etc.

Chapitre 002 Excédent antérieur reporté Fonctionnement	265 781.49 €	265 781.49 €
---	---------------------	---------------------

Chapitre 013 Atténuation de charges	0.00 €	0.00 €
--	---------------	---------------

- Remboursement arrêts maladie du personnel (CPAM, IJJ, etc. ; versements effectués par les organismes d'assurance

GROUPAMA, CIGAC, etc. à imputer au cpt 7788)

Chapitre 70 Produits des services	37 404.30 €	49 493.25 €
--	--------------------	--------------------

- Vente de bois (coupes de bois, têtes de chênes, affouages, etc.), **VENTE DE BOIS réalisée en 2024 : 14 829.60 €**
- Concessions cimetière, Redevances RODP, RPI, Bail de chasse, etc.

Chapitre 73 Impôts et taxes (sauf 731)	39 256.00 €	39 144.68 €
---	--------------------	--------------------

Chapitre 731 Fiscalité locale	307 428.00 €	327 784.00 €
--------------------------------------	---------------------	---------------------

TAXES COMMUNALES 2024 : Le Conseil Municipal a voté le maintien des taux d'imposition 2023 pour 2024 (sans augmentation de 1,5% compte tenu du contexte inflationniste) pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe foncière sur les propriétés non bâties et la taxe d'habitation uniquement sur les résidences secondaires avec le taux « conservé » de 2019 (TH - reprise du taux de l'exercice 2019 pour 2023 pour les résidences secondaires uniquement ; TFB comprenant transfert du taux départemental de 2020 à la commune (21% pour la Côte-d'Or) + calcul des compensations de l'Etat reposant sur les bases de 2017 + le versement du coefficient correcteur pour les communes ayant augmenté leurs taux depuis 2017, ce qui est le cas de la commune de Bessey-lès-Cîteaux : augmentation des taux en 2018 : + 5% ; depuis 2019 : + 1.5% sauf en 2023). Ci-dessous un tableau récapitulatif :

	Taux moyens communaux de 2023, au niveau (en %) :		Taux de la commune de Bessey (en %)	
	National	Départemental	2023	2024
Taxe foncière (bâti)	39.42	45.01	36.47	36.47
Taxe foncière (non bâti)	50.82	36.97	56.38	56.38
Taxe d'habitation (résidences secondaires)	24.45	23.75	15.98	15.98
Compensation-relais CFE (TP)	-	-	-	-

Chapitre 74 Dotations et participations	84 747.00 €	90 552.83 €
--	--------------------	--------------------

- DGF, DSR, Dotation élus locaux, DNP, etc.

Chapitre 75 Autres produits de gestion courante	13 835.00 €	13 309.06 €
--	--------------------	--------------------

- Locations (logement communal, salle des fêtes, etc.), Bibliothèque municipale

Chapitre 77 Produits exceptionnels	2 598.52 €	608.82 €
---	-------------------	-----------------

- Libéralités, dons, Rembours. sinistres (Groupama - remb. Sinistre ruePaquier 2160€ - voirie endommagée reliquat 2023 ; PARITEL ; COPIAFAX Trop Versé Fact.)

TOTAL En fonctionnement :

Dépenses	604 884.22 €	410 032.41 €
-----------------	---------------------	---------------------

Recettes	485 268.82 € + excédent reporté 265 781.49 € = 751 050.31 €	520 892.64 €
-----------------	--	---------------------

DEPENSES En investissement :**Budget Voté****Chapitre 001 Déficit reporté..... 265 691.85 €****Chapitre 16 Remboursement d'emprunts..... 62 220.76 €**

- Remboursement du capital des emprunts 61 545.78 € (art.1641) + éventuel Remb.Caution Lgt comm. 675€ (art.165)

La Commune rembourse actuellement trois emprunts, à savoir : 1° celui du groupe scolaire contracté en 2011 (pour 20 ans - échéance en 2031) dont on a pu renégocier le taux en 2016 et, de nouveau, en 2020 ; 2° celui contracté en 2018 de 120 000 € (pour 10 ans) pour financer les travaux d'accessibilité des bâtiments communaux et 3° celui contracté en 2020 de 150 000 € (pour 7 ans) pour financer les travaux de voirie et de réfection des bâtiments communaux. Ces emprunts ont été contractés pour faire face à la baisse constante des recettes communales dans le contexte économique difficile et pouvoir poursuivre nos engagements de la mise en valeur du patrimoine local, mieux répartir la charge des investissements sur plusieurs exercices et préserver le « fonds de roulement » du budget communal.

Chapitre 20 Immobilisations incorporelles..... 0.00 €

- Art.2051 Concessions et droits similaires (Complément Connecteurs suite à l'Achat Logiciel COLORIS pour la MAIRIE en 2020 - reliquat)

Chapitre 204 Subventions d'équipement versées..... 19 300.00 € | 16 596.55 €

- Travaux d'éclairage public SICECO : TxvEP2023 = Extension Point Lumineux rue de Lée pour 4 258.28€ et TxvEP2023 Rénovation 4^{ème} Tranche Passage en LED EP>20ans pour 10 024.77€ ; TxvChgtSourceLumineuseSurORACLE SHP pour 2 313.50€.

Chapitre 21 Immobilisations corporelles..... 160 000.00 € | 123 064.80 €

- Travaux d'investissement (travaux sylvicoles ; bâtiments et patrimoine ; voirie et acquisitions diverses, etc.)

Cette année, compte tenu du contexte économique, les travaux suivants ont été réalisés, à savoir : I) création d'un City-Stade pour 114 274.80€ ; II) travaux de remplacement du mode de chauffage dans la Salle Multimédia (PAC) pour 11 363.040€. Ces deux « gros chantiers » ont été complétés par de menus investissements divers, comme : I) Travaux de terrassement sur réseau d'eaux pluviales et au cimetière pour 7 980.00€ ; II) Travaux de voirie Reprise de caniveau au carrefour RD116 c pour 810.00€.

(* txv non réalisés sur 2024 et reportés sur BP2025 = RAR 2024 : I) Travaux sylvicoles parcelles 14 et 15 pour 1725.46€ + achat 140 plaques parcelle 478.80€ = 2 204.26 € ; II) travaux de plantation peupliers pour 904.16€ ; III) achat de terrain GALLAND/PAUMERAT p. ZI13 et ZI14 pour 5760€ + frais de notaire env.1500€ ; IV) Travaux de voirie : Création d'un caniveau grille rue de Lée pour 5 004.00€).

RECETTES En investissement : Ces dépenses d'investissement sont financées en grande partie par des subventions (notamment celles départementales dont le cadre des divers programmes d'appel à projets Patrimoine ou Voirie, etc., la DETR), mais aussi par le fonds de compensation de la TVA (FCTVA), par l'excédent de fonctionnement de l'année précédente et par le nouvel emprunt.

Chapitre 001 Solde d'exécution d'investissement reporté..... 0.00 € | 0.00 €**Chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement..... 108 386.64 € | 108 386.64 €****Chapitre 040 opérations d'ordre entre section (Amortissements) 6 063.53 € | 6 063.53 €****Chapitre 10 Dotations Fonds divers Réserves..... 193 888.46 € | 200 671.77 €**

- Excédent de fonctionnement (Compte 1068 : 166 888.46 €)

- Taxe d'aménagement,

- FCTVA...

Chapitre 13 Subventions d'investissement..... 100 070.61 € | 13 472.10 €

- Subventions de l'Etat (DETR, etc.),

- Subventions du CD21 (VCO, Patrimoine, Voirie, etc.) ; CR BFC, etc.

- (dont RAR 2023 reportés sur BP 2024 : 98 803.39 €)

Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées..... 0.00 € | 0.00 €

- Emprunt

TOTAL En investissement :**Dépenses..... 265 691.85 € (+ RAR2023 : 0.00 €) + 241 539.78 € = 507 231.63 € | 212 570.53 €****Recettes..... 408 428.24 € (+ RAR2023 : 98 803.39 €) = 507 231.63 € | 220 207.40 €****RAR 2024 à reporter sur BP2025 :**

- Dépenses : 13 872.42 €

- Recettes : 32 614.29 €

TOTAL DU BUDGET PRIMITIF 2024 :

- Dépenses :

- Recettes :

